Envoyé en préfecture le 26/09/2022
Reçu en préfecture le 26/09/2022
Affiché le 27/09/2022
ID : 084-248400160-20220922-DEL2022_092-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Séance ordinaire du 22 septembre 2022

Nombre de membres
Afférents au conseil communautaire : 33
En exercice : 33
Qui ont pris part à la délibération : 23
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux
et le vingt-deux septembre à dix-huit heures

Date de convocation
Le 15 septembre 2022

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances

Date d'affichage
Le 15 septembre 2022

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS : M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, MME LILIANE DIAZ, MME SYLVETTE GILL, MME CHRISTINE WINKELMANN, M. FABRICE LEAUNE, M. MICHEL VIDAL, MME FRANÇOISE CARRERE, M. ROLAND ROTICCI, M. PATRICK PICHON, M. VINCENT FAURE, MME DOMINIQUE FICTY, M. PASCAL CROZET, MME LYDIE CATALON, M. MARC GABRIEL, MME MARIE-FRANCE ESTIVAL, M. JEAN-PIERRE TRUCHOT, MME ISABELLE DALADIER-MARTIN, MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN, MME CHRISTINE LANTHELME, M. ANDRE GUIGUE, M. CHRISTOPHE CANO, MME FLORENCE GOURLOT

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER : M. HERVE AURIACH A MME SYLVETTE GILL, M. LOUIS DRIEY A M. ROLAND ROTICCI ; MME BRIGITTE MACHARD A FRANÇOISE CARRERE ; MME GERALDINE ORTEGA A M. PATRICK PICHON ; MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY A MME DOMINIQUE FICTY ; MME JACQUELINE JOURDAIN A M. ANDRE GUIGUE ; MME MARIE-JOSE AUNAVE A MME FLORENCE GOURLOT

ABSENTS : M. JEAN-MICHEL MARLOT, MME FRANÇOISE VIRLOUVET, M. GEORGES BOUTINOT

Secrétaire de séance : Mme Patricia LISPAL-GONDRAN

Délibération n°2022-092
Approbation du rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon / APPROBATION

Rapporteur : M. Fabrice LEAUNE

Le rapporteur expose :

Le rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon est destiné à l'information des élus et du public. Il retrace l'ensemble des actions et décisions prises au cours de l'année par le Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon.
Le rapport reprend l'historique et le contexte de la démarche. Il rappelle le rôle du Syndicat, ses modalités de fonctionnement et précise le travail réalisé durant l'année 2021.

Le conseil communautaire est appelé à approuver le rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon, joint en annexe.

Le rapporteur entendu,

Envoyé en préfecture le 26/09/2022
Reçu en préfecture le 26/09/2022
Affiché le 27/09/2022
ID : 084-248400160-20220922-DEL2022_092-DE

Délibération n°2022-092
Approbation du rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon / APPROBATION

Le conseil délibère,

Approuve le rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon, joint en annexe,

Précise qu'après son adoption, ce rapport sera consultable au siège de la Communauté de communes et sur les sites internet de la Communauté de communes et du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le Président,

Julien MERLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AYGUES OUVÈZE EN PROVENCE

Le secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le: 26/09/2022
Et notification
Du: 27/09/2022